Formation en alternance

pour les sages-femmes

Elle permet la construction des 6 compétences requises pour l'exercice du métier d'ostéopathe (BO Santé n°2014/11 du 15 décembre 2014) :

- évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- réaliser une intervention ostéopathique
- conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- analyser sa pratique professionnelle et utiliser des bases de données actualisées
- gérer un cabinet.

La formation présente 7 DOMAINES d'enseignement constitués d'unités d'enseignement (UE) et la réalisation d'un travail d'études et de recherche (TER) soutenu oralement en fin de formation (BO Santé n°2014/11 du 15 décembre 2014). A noter que certains cours des domaines 1 et 2 sont réalisés en FOAD (e-learning). Les contenus et volumes horaires présentés ci-dessous concernent les sages-femmes exclusivement :

SCIENCES FONDAMENTALES - 80 h

- UE 1-4 : Biophysique = 40h
 - UE 1-7 : Système musculo-squelettique = 40h

DOMAINE

SÉMIOLOGIE DE L'ALTÉRATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ — 94 h

- UE 2-4 : Sémio des affections du système nerveux = 12h
 UE 2-5 : Sémio des affections du système musculo-squelettique = 30h
 UE 2-9 : Sémio des affections du système génito-urinaire = 20h
 UE 2-13 : Sémio des affections gériatriques = 20h

 - UE 2-14 : Sémio des affections du sportif = 12h

DOMAINE

SCIENCES HUMAINES, SCIENCES SOCIALES, GESTION ET DROIT – 16 h

• UE 3-4 : Législation = 16h

DOMAINE

OSTÉOPATHIE : FONDEMENTS ET MODÈLES - 104 h

- UE 4-1 : modèles conceptuels de l'ostéopathie, principes, fondements = 40h
 UE 4-2 : Fondements diagnostic et traitements ostéo = 40h
- UE 4-3 : raisonnement et démarche clinique ostéo = 24h

DOMAINE

PRATIQUE OSTÉOPATHIQUE - 809 h

- UE 5-1 : Anatomie palpatoire = 75h
- UE 5-2 : Palpation ostéopathique = 40h
- UE 5-3 : Méthode et moyen du diagnostic d'opportunité = 20h
- UE 5-4: Mise en œuvre moyens diagnostic, traitements = 50h
- UE 5-5 : Moyens diagnostic, traitements, techniques appropriées : Région appendiculaire inférieure = 80h
- UE 5-6 : Moyens diagnostic, traitements, techniques appropriées : Région lombo-pelviabdominale = 130h
- UE 5-7: Moyens diagnostic, traitements, techniques appropriées: Région thoraco-scapulaire = 140h
- UE 5-8 : Movens diagnostic, traitements, techniques appropriées : Région appendiculaire supérieure = 70h
- UE 5-9: Moyens diagnostic, traitements, techniques appropriées: Région cervico-céphalique = 160h
- UE 5-11 : Diagnostic d'opportunité, CAT en consultation = 44h

DOMAINE

6

METHODES ET OUTILS DE TRAVAIL — 12 h

• UE 6-2 : Méthodologie de recherche et évaluation en ostéopathie = 12h

DOMAINE

7

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE L'OSTÉOPATHE - 110 h

• UE 7-1 : Évaluer une situation, élaborer diagnostic ostéo = 40h

• UE 7-2 : Concevoir, conduire projet intervention ostéopathique = 30h

• UE 7-3: Réaliser une intervention, conduire une relation = 40h

Mémoire, guidance : 12 h

FORMATION PRATIQUE CLINIQUE D'OBSERVATION : 400 h

FORMATION PRATIQUE CLINIQUE EN RESPONSABILITÉ : 300 h

TOTAL FORMATION: 1 937 h dont 700 h cliniques

Dans le cadre de la clinique interne, le processus d'apprentissage clinique se déroule sur les 4 années de formation avec un encadrement rigoureux, rapproché et individualisé, réalisé par des praticiens tuteurs, enseignants ostéopathes à l'IFSO-Rennes. Il respecte la progression suivante :

- L'OBSERVATION permet de découvrir les activités de l'ostéopathe et les différents aspects du métier ; elle se réalise pour la plupart du temps en stage externe mais également lors de la clinique interne pour découvrir les procédures et le fonctionnement de la clinique interne et découvrir la démarche ostéopathique.
- LES APPRENTISSAGES PROGRESSIFS se déroulent uniquement dans la clinique interne sous la responsabilité de l'enseignant ostéopathe « responsable des cliniques » et des tuteurs. Ils se déroulent essentiellement en 2ème année et début de 3ème année. Les étudiants sont mis en situation de soin partielle et contrôlée.
- L'OBSERVATION ET LES APPRENTISSAGES PROGRESSIFS représentent 400 h pour les sages-femmes.
- LA MISE EN RESPONSABILITÉ commence dès la fin de la 3ème année et se déroule essentiellement en 4ème année. Chaque étudiant doit avoir réalisé au minimum 100 CONSULTATIONS EN RESPONSABILITÉ dans la clinique interne et 50 AUTRES CONSULTATIONS EN RESPONSABILITÉ sont effectuées sur des lieux externalisés.











www.bretagne-osteopathie.com



Bretagne Ostéopathie SARL. - Parc Monier - Bât Artémis 167A, Rue de Lorient ● 35000 RENNES Tél.: 02 99 36 81 93 ● Fax: 02 99 38 47 65 contact@bretagne-osteopathie.com